## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SEILLE

Registre des décisions du président

# Décision du président n° P-2026-034 : demande de subvention pour l'extension de la médiathèque de Montclavel

Le président de la Communauté de communes du Val de Seille, agissant par délégation du conseil communautaire (délibération n° 2026-011 du 30 janvier 2026),

Vu le budget primitif 2026 ;

Considérant le projet d'extension de la médiathèque de Montclavel, tête du réseau des médiathèques du Val de Seille ;

**DÉCIDE**

Article 1 : une subvention est sollicitée auprès de l'État, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, au taux de 40 % d'une dépense de 210 000 € hors taxes.

Article 2 : le plan de financement figure en annexe.

Fait à Aubrevaux, le 15 octobre 2026.

Le président

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Document de démonstration. La Communauté de communes du Val de Seille est imaginaire : cet acte est inventé.